

COIFFEUR & CHEF D’ENTREPRISE 2 2 JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 15 personnes

Public concerné :

Stage destiné aux coiffeurs souhaitant se perfectionner dans la gestion des collaborateurs .
Il est conseillé d’avoir 2 ans minimum d’expérience dans la coiffure

Prix de la formation :

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé et connaître votre éligibilité de financement par les organismes attribués en fonction de votre statut.

Objectifs :

A l’issue de cette formation le stagiaire sera capable de :

- Rémunérer juste et bien les collaborateurs : salaire et vente
- Créer les règles : tenue, non-concurrence, objectifs de prestation et de vente
- Comprendre les clauses du contrat de travail, être en règle avec la convention collective
- Manager vos collaborateurs, organiser des challenges, intégrer un nouveau collaborateur
- Contrôler l’excellence du service grâce aux clients mystères
- Réalisation d’un plan de route : communication, formations, vacances, trainings

Prérequis :

Aucun prérequis

Président Directeur Général : Stéphane AUGER

Responsable des formations : Audrey DUPONT

Programme du stage : Ce stage se déroule en un module de 2 jours, 14 heures de formation.

Méthodes pédagogiques :

- L’analogique
- L’interrogative
- La magistrale

Matériel utilisé :

- Dossier support stagiaire téléchargé par chaque stagiaire sur leur espace extranet.
- Mise en avant des points les plus importants sur paper-board et vidéoprojecteur.

Modalités d’évaluations :

Une évaluation sous forme de questionnaire est effectuée par chaque stagiaire avant et après la formation. Il y a également un QCM en cours d’acquisition des connaissances par jour.

STEPHANAUGER.COM – TETE D’AFFICHE

153 AVENUE ANDRÉ CITROËN ZAC LA PALUD 83600 FREJUS

04 94 454 438 www.tetedaffiche.com • stage@tetedaffiche.com

Numéro d’enregistrement : 938 303 69 083 , cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’état

SAS 10 000€ • CODE APE 8559A • FR 94484358437 • SIRET 484 358 437 000 32

Modalité d’accès à la formation :

Par téléphone ou sur notre site internet.

La partie non prise en charge doit-être réglée à la réservation du stage pour confirmer l’inscription. Pour toutes réservations non réglées au minimum 10 jours avant le stage, l’inscription ne sera pas prise en compte.

Délai d’accès :

Entre 6 mois et 10 jours avant le début de la formation.

Les conditions d’annulations :

La partie non prise en charge, ne pourra en aucun cas faire l’objet d’un report ou d’un remboursement.

Par le bénéficiaire : 50 jours avant la date de début du stage, nous ne vous facturons pas la partie prise en charge.

Pour toute annulation inférieur 50 jours

– De 50 à 30 jours avant la date du stage : l’intégralité de la partie non prise en charge ainsi que 25% de la partie prise en charge

– De 29 à 15 jours avant la date du stage : l’intégralité de la partie non prise en charge ainsi que 50% de la partie prise en charge

– De 14 à la date du stage : l’intégralité de la partie non prise en charge ainsi que 100% de la partie prise en charge et cela sans aucune contrepartie ni prise en charge possible ; sous aucune forme que ce soit et non déductible des frais de formations professionnelles.

Nous proposons une assurance annulation de 13 € par jour de stage, par personne, à souscrire uniquement à l’inscription. Cette dernière vous permet de bénéficier en cas d’annulation du bénéficiaire :

- D’être exonéré de la facturation de la partie prise en charge jusqu’à 4 jours avant la formation.

Par l’organisme de formation : Un avoir d’une validité de 6 mois sur les sommes versés de la partie non prise en charge. L’organisme de formation se réserve le droit d’ajourner ce stage au plus tard une semaine avant la date prévue.

Voir Conditions générales de vente : <https://tetedaffiche.com/cgv/>

Les personnes en situation de handicap peuvent profiter de nos formations.

Pour toutes études personnalisée de votre situation, contactez la référent handicap : Cécile CHANARD - cecile@tetedaffiche.com

STEPHANE AUGER.COM – TETE D’AFFICHE

153 AVENUE ANDRÉ CITROËN ZAC LA PALUD 83600 FREJUS

04 94 454 438 www.tetedaffiche.com • stage@tetedaffiche.com

Numéro d’enregistrement : 938 303 69 083 , cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’état

SAS 10 000€ • CODE APE 8559A • FR 94484358437 • SIRET 484 358 437 000 32

COIFFEUR & CHEF D’ENTREPRISE 2 2 JOURS

Horaires : 09h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Effectif maxi. : 15 personnes

PROGRAMME DU STAGE

Ce stage se déroule en un module de 2 jours, 14 heures de formation

Jour 1 :

09H00 – 09H30 :

Accueil et présentation
Questionnaire
Déterminer les attentes

09H30 – 10H45 :

Comment rémunérer ses collaborateurs
Revente - 13ème mois

10H50 – 11H00 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

Le contrat
Les enjeux
Les objectifs
Travail de groupe

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H40 :

Débriefing de la matinée
Management des collaborateurs
Challenge
Travail de groupe

15H40 – 15H50 : PAUSE

15H50 – 16H30 :

Suite des challenges
Travail de groupe

16H30 - 17H :

Débriefing de la journée

17H00 : FIN

STEPHANAUGER.COM – TETE D’AFFICHE

153 AVENUE ANDRÉ CITROËN ZAC LA PALUD 83600 FREJUS

04 94 454 438 www.tetedaffiche.com • stage@tetedaffiche.com

Numéro d’enregistrement : 938 303 69 083 , cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’état

SAS 10 000€ • CODE APE 8559A • FR 94484358437 • SIRET 484 358 437 000 32

Jour 2 :

09H00 – 10H45 :

Retour sur les points important de la veille
Les règles d’intégration d’un nouveau collaborateur
Mise en place

10H50 – 11H00 : PAUSE

11H00 – 12H30 :

Le contrôle et la stabilité
Les clients mystère
Travail de groupe

12H30 – 13H30 : REPAS

13H30 – 15H40 :

Les points de non-compréhension
La vision de nos salons d’ici 10 ans
Travail de groupe

15H40 – 15H50 : PAUSE

15H50 – 16H30 :

Avec ou sans RDV ?
Le cercle vicieux de la non-délégation
Réalisation d’un plan de route
Travail de groupe

16H30 – 17H00 :

Débriefing de la journée
Vérification des attentes
Réponse au questionnaire pour le suivi pédagogique
Remise de diplôme .

17H00 : FIN